



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi



FRANCE RELANCE

Enjeux, objectifs et impact

Pourquoi un plan de relance ?



Un soutien à court terme

- Soutenir l'activité avec des mesures d'investissement public
- Renforcer la capacité d'investissement des entreprises
- Eviter les pertes de compétences et les pertes de revenus, y compris pour les plus précaires
- Réduire au maximum le nombre de faillites et soutenir la santé financière des entreprises et

Des réponses aux défis structurels

- Stimuler l'innovation et la productivité
- Rendre notre économie plus compétitive
- Soutenir l'emploi et faciliter les transitions professionnelles
- Développer les compétences et renforcer la cohésion sociale et territoriale
- Assurer la décarbonation de l'économie

Une transformation de notre économie

- Accélérer la transition écologique
- Favoriser la transformation numérique du tissu productif
- Renforcer la résilience de notre économie

Un plan de relance de 100 Md€



ÉCOLOGIE

30
Md€

Rénovation énergétique

6,7
Md€

Décarbonation de l'industrie

1,2
Md€

Biodiversité, lutte contre l'artificialisation,
économie circulaire et circuits courts, transition
agricole, mer

3,2M
d€

Infrastructures et mobilités vertes
vertes

8,6
Md€

Technologies vertes

8,2M
d€

Plan climat de BPIFrance

2,5M
d€

COMPÉTITIVITÉ

34
Md€

Baisse des impôts de production

20
Md€

Renforcement des fonds propres des
TPE/PME et ETI

3
Md€

Souveraineté technologique et résilience

6,9M
d€

Mise à niveau numérique de l'Etat, des
territoires et des entreprises

1,9
Md€

Soutien export, culture,
commandes militaires

2,7M
d€

COHÉSION

36
Md€

Sauvegarde de l'emploi

7,6
Md€

Jeunes

6,8
Md€

Formation professionnelle

1,9
Md€

Recherche

3
Md€

Séjour de la santé / Dépendance

6
Md€

Cohésion territoriale

9,5M
d€

Soutien aux personnes précaires, handicap,
coopération sanitaire

1Md
€

Impact attendu du plan de relance



ACTIVITÉ

Ramener la croissance à son **niveau d'avant crise** en 2022

+1 ½ point de croissance dès 2021

EMPLOI

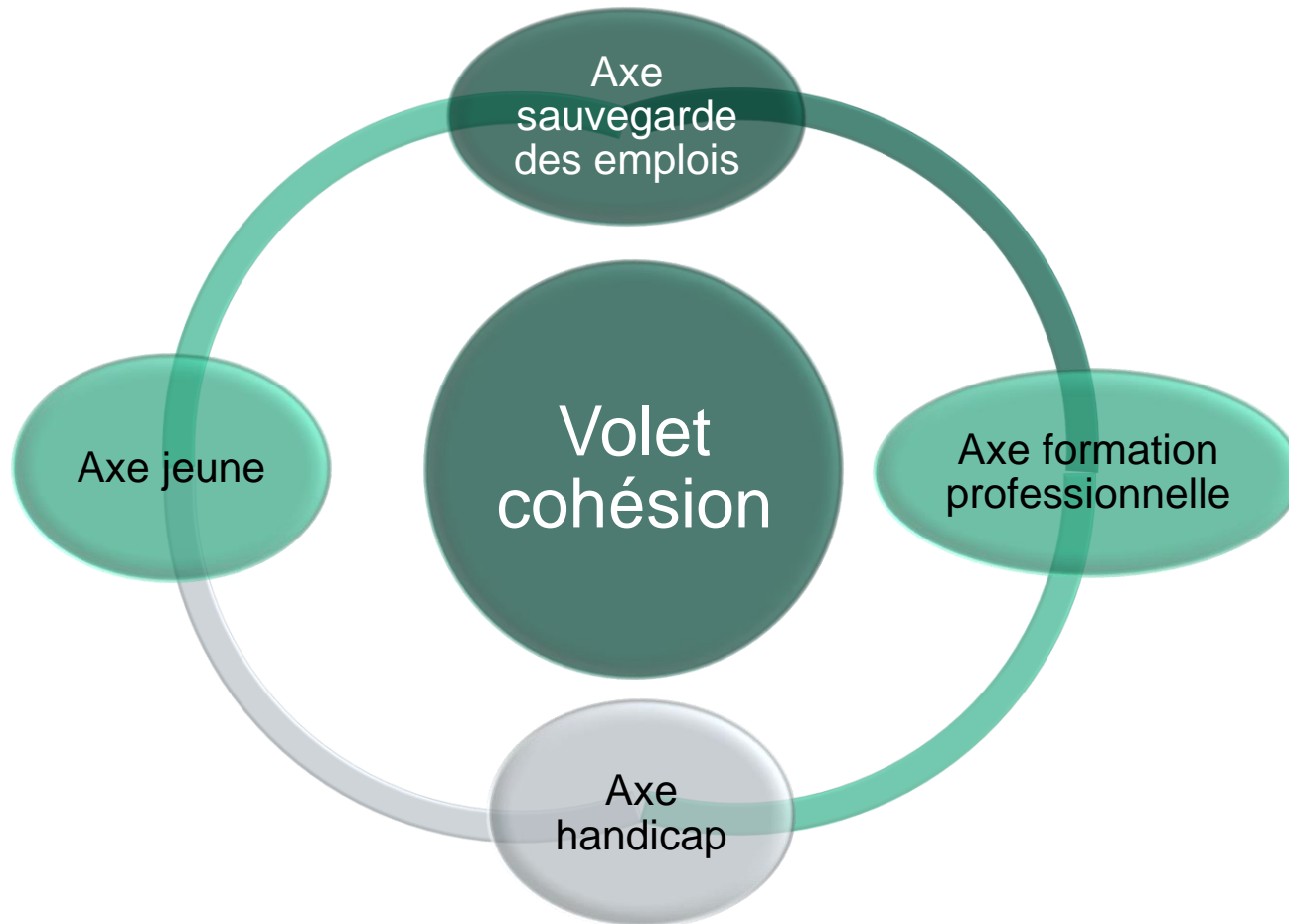
160 000 emplois supplémentaires en 2021

ÉCOLOGIE

Réduction des **émissions de CO2** de 57 millions de tonnes

Réduction de **l'empreinte carbone**

Bénéfices environnementaux (biodiversité, prévention des risques, lutte contre la pollution)



Sauvegarde des emplois : l'activité partielle

Au 17 novembre 2020, 14,1 millions d'heures ont été indemnisées, soit un coût pour l'Etat de 139,6 millions d'€.

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	octobre
Salariés indemnisés	36 945	50 680	55 001	33 018	13 101	19 046	12 620
Montants financiers	19 508 665	41 383 665	34 138 497	19 988 378	7 190 180	9 319 597	6 301 000
Effectif URSSAF T2 2020	157 190	157 190	157 190	157 190	157 190	157 190	157 190
Poids salarié AP/ effectif URSSAF	23,50%	32,25%	34,99%	21,00%	8,33%	12,11%	8,08%

Activité partielle de longue durée

Nombre total de demandes : 29

Effectifs concernés : 1 255 soit 96,2 % des effectifs de ces établissements

Secteurs d'activité :

- Industrie manufacturière : 58,6 %
- Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles : 13,8 %

Etablissement par taille :

- Moins de 10 salariés (TPE): 27,5%
- Entre 10 et 249 salariés (PME): 72,4%

Plan 1 jeune 1 solution:

Cible: 16-25 ans

Enveloppe 6,5 milliards euros sur 2020-2022

Calendrier: déploiement des premières mesures dès septembre 2020, puis LF 2021

3 axes

**Faciliter l'entrée dans
la vie professionnelle
200 000 jeunes**

**Accompagner jeunes
éloignés de l'emploi en
construisant des
parcours d'insertion sur
mesure
300 000 jeunes**

**Orienter et former
jeunes vers les
secteurs et métiers
d'avenir
200 000 jeunes**

Pan 1 jeune 1 solution: faciliter l'entrée dans la vie professionnelle

- **Aide à embauche:** 4 000€ pour un recrutement entre le 1er août et 31 janvier 2021 / secteurs marchands et non marchands / contrat +3mois / salaires < 2SMIC
- **Prime alternance** (apprentissage et contrats de professionnalisation): 5 000€ <18 ans et 8 000€ +18ans / recrutement entre le 1^{er} juillet 2020 et 28 février 2021

	2020	2021
Renforts emplois missions d'utilité sociale:		
Service civique	+20 000 missions (sur 140 000 programmées)	+80 000 missions
Emplois FONJEP (fonds coopération de la jeunesse et de l'éducation) – emploi associatif	+1 000	+1 000
Emplois dans le monde du sport	+1 000 (en plus des 5 000 programmés)	+1 000 (en plus des 5 000 programmés)
VTE TPE/PME métiers transformation écologique des modèles économiques	Prime à embauche de 4 000€, profils qualifiés	

Pan 1 jeune 1 solution: accompagner 300 00 jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure

	2020	2021
PEC		+60 000 (en plus des 20 000 programmés)
CIE	+10 000	+50 000
Insertion par l'activité économique		+35 000 jeunes entrants
Garantie Jeune		+100 000 (en plus des 100 000 programmés)
PACEA		+80 000 (en plus des 340 000 programmés)
AIJ (accompagnement intensif jeune) Pôle emploi	70 000 total (intègre doublement objectifs)	140 000 total (intègre doublement objectifs)
SESAME SPORT (2 000€ / an/ jeune / acquisition qualification professionnelle)	+1 000	+1 000

Handicap

*Création d'une aide financière d'un montant maximal de **4 000 €** attribuée aux entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur, qui embauchent un salarié travailleur handicapé, en **CDI ou CDD de 3 mois et plus**, et pour un salaire jusqu'à 2 fois le SMIC.*

100 millions € sont ainsi alloués par le plan de relance (ouverture de la plateforme au 4/01/2021)

Pour les contrats conclus **entre le 1er septembre 2020 et le 28 février 2021**. **Aide prolongée jusqu'au 30 juin 2021**

L'aide est attribuée aux structures **des secteurs marchand et non marchand** quels que soient leur taille et leur secteur d'activité qui embauchent un salarié ayant une reconnaissance de la qualité du travailleur handicapé (RQTH).

L'aide présentée est cumulable avec l'offre de services et d'aides financières de l'AGEFIPH visant à sécuriser les parcours professionnels des personnes handicapées et à compenser le handicap dans l'emploi.

Aide à l'embauche des Jeunes :

Aide exceptionnelle de 4 000 euros pour tout jeune de moins de 26 ans recruté entre le 1er août 2020 et le 31 janvier 2021 quelque soit sa qualification (cible de 550 000 au titre de 2020 au national) ;

CDI ou CDD de 3 mois minimum (proratisation selon durée du contrat)

Au 23 novembre 2020, l'A.S.P. a reçu 1 330 demandes d'aide en provenance de 778 entreprises d'Indre et Loire (4 718 demandes reçues au niveau régional).

Apprentissage

Plan #1jeune1solution :

Aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis se substituant à l'aide unique pour la 1^{ère} année d'apprentissage :

Pour les contrats conclus entre le **1^{er} juillet 2020** et le **28 février 2021**

Montants pour la 1^{ère} année :

5 000 € pour un apprenti de moins de 18 ans

8 000 € pour un apprenti de 18 ans et plus

Aide non cumulable avec l'aide à l'embauche des jeunes de moins de 26 ans

Aide cumulable avec l'aide de l'AGEFIPH

Entreprises de moins de 250 salariés, sans condition

Entreprises de plus de 250 salariés sous condition

*Au 23 novembre 2020, l'A.S.P. a reçu **992 demandes d'aides** en provenance de 783 entreprises d'Indre et Loire (3 294 demandes reçus au niveau régional).*

Contrats aidés PEC (au 7 novembre) :

	Objectif 2020	Réalisations au 26 septembre 2020	Tx Réalisation
Indre et loire	427	379	88,8%
Centre Val de Loire	1 985	1 582	86,7%
France métro		55 655	

CONTRAT INSERTION EMPLOI (CIE)

Plan #1jeune1solution :

création de 10 000 CIE Jeunes dès 2020 puis 50 000 en 2021

Objectif CVL : **293 CIE jeunes pour 2020 dont 65 pour l'Indre et Loire**

Taux unique de 47%

Durée hebdomadaire de 30 heures

Durée de l'aide à l'insertion : 6 mois (renouvellement possible de manière exceptionnelle et motivés par l'employeur)

	Objectif 2020	Réalisations au 30 octobre 2020	Tx Réalisation
Indre et Loire	149	99	66,4%
Centre Val de Loire	605	439	72,6%
France métro	21 500	16 266	75,7%

Plan #1jeune1solution :

création d'un « Emploi Franc + » qui revalorise l'aide versée à l'employeur en cas de recrutement d'un jeune de moins de 26 ans issu des QPV dans le cadre de ce dispositif. Pas d'objectifs régionaux mais un objectif national de 3 112 contrats signés entre le 15 octobre 2020 et le 31 janvier 2021

Insertion par l'Activité Economique

Fonds de Développement de l'Inclusion (FDI) exceptionnel

L'instruction DGEFP du 14 août 2020 a mis en place un FDI exceptionnel en 2 axes :

Axe 1 : FDI forfaitaire visant à consolider les SIAE basé sur les heures travaillées de 2020 et les heures non travaillées (différence 2019 et 2020). Les SIAE de l'Indre et Loire vont recevoir au titre du FDI exceptionnel un montant de **808 517 €** .

Axe 2 : FDI basé sur un appel à projet national portant sur 4 orientations prioritaires :
aide à l'investissement sur des secteurs stratégiques ou d'avenir (relocalisation d'activités, transition écologique, ..)

Aide aux actions de développement commercial (e-commerce, ...)

Aide au conseil (développement commercial, GPEC, ...)

Aide au démarrage en appui à la création de nouvelles SIAE.

la demande s'élève à 352 520 € pour 14 SIAE concernées , l'emploi créé serait de 36 ETP et 260 ETP maintenus

Garantie Jeunes

A la mi- novembre 2020, **448** jeunes sont entrés en Garantie Jeunes depuis le début de l'année sur un objectif annuel de 646 (69%) dans l'Indre et Loire.

- Plan #1jeune1solution :
 - Cible 2021 : **200 000** parcours d'accompagnement, soit **100 000** parcours en plus.
 - 3 044 en région CVL pour 2020

Le PACEA

A la mi novembre, **2 050 jeunes** sont entrés en **PACEA** depuis le début de l'année dans l'Indre et Loire.

Plan #1jeune1solution :

Cible 2021 : + 80 000 parcours PACEA

Pour mémoire 340 000 entrées en 2020

Pan 1 jeune 1 solution: orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir

- **Parcours personnalisés pour jeunes décrocheurs:** 16-18 ans, AFPA, objectif 35 000 jeunes sur 2020- 2021
- **Nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes plan d'investissement dans les compétences sur filières stratégiques ou métiers d'avenir:** +100 000 places dès 2020 / transition écologique, numérique, soin et santé, tourisme, industrie, agriculture, agro-alimentaire / jeunes sans qualification ou hors enseignement supérieur
- **Augmentation des capacités de formations qualifiantes secteur soin et santé:** sur 5 ans / +6 000 infirmiers et +10 000 aides soignants en 2021
- **Intensifications des formations numériques:**
 - **Pass numérique vers emploi:** diagnostic et formation via abondement du CPF / 5 000 en 2020, 10 000 en 2021
 - **Formations numériques pour les jeunes non qualifiés:** +20 000 formations en 2021 / Grande Ecole du Numérique / priorité QPV
- **Place supplémentaires pour les lycéens et étudiants dès 2020, CAP et BTS**

Plan de relance, volet cohésion - Jeunes

#1JEUNE1SOLUTION

FACILITER L'ENTREE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Mesures	Période de mobilisation	Cible 2020	Cible 2021	Cible 2020 - 2021
Aide exceptionnelle alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation)	Contrats conclus entre le 1er juillet 2020 et le 28 février 2021	378 449	13 973	392 422
<i>dont aide au contrat d'apprentissage</i>		278 449	5 973	284 422
<i>dont aide au contrat de professionnalisation</i>		100 000	8 000	108 000
Aide à l'embauche des jeunes (AEJ)	Contrats conclus entre le 1er août 2020 et le 31 janvier 2021	550 000	110 000	660 000
Volontariat Territorial en entreprises (VTE) sur des métiers "verts" centrés sur la transformation écologique	2020-2021	500	500	1000
Volontaires en service civique	2020-2021	165 000 <i>dont</i> 20 000	245 000 <i>dont</i> 100 000	410 000
Emplois dans le secteur associatif financés pour des jeunes par le FONJEP	2021-2022	5 250	6 250 <i>dont</i> 1 000	11500 <i>dont</i> 1 000
Orientation vers des emplois dans le secteur du sport financés par l'Agence du Sport	2021-2022	5 000	7 000 <i>dont</i> + 2000	12 000 <i>dont</i> +2 000
Aide exceptionnelle aux Emplois francs (public jeunes moins de 26 ans issus de QPV)	Contrats conclus entre le 1er octobre 2020 et le 31 janvier 2021			3 110 <i>dont</i> + 300

Plan de relance, volet cohésion - Jeunes

#1JEUNE1SOLUTION

Panel des mesures
ORIENTER ET FORMER DES JEUNES VERS LES SECTEURS ET METIERS D'AVENIR

Mesures	Période de mobilisation	Cible 2020	Cible 2021	Cible 2020 - 2021
Parcours en formations qualifiantes proposées aux jeunes non qualifiés et aux jeunes bacheliers en situation d'échec dans l'enseignement supérieur	2020-2021	215 000	315 000 <i>dont</i> + 100 000	530 000 dont +100 000
Nouveaux parcours en formations certifiantes aux savoirs numériques pour les jeunes en situation d'illectronisme	2020-2021	5 000	10 000	15 000
Augmentation du nombre de formations au métier des aides soignants	2020-2021		10 000	10 000
Augmentation du nombre de formations au métier d'infirmier	2020-2021		6 000	6 000
Parcours individualisés pour des jeunes décrocheurs de 16-18 ans dans le cadre de l'obligation de formation	A partir de novembre 2020-2021 ?	5 000	30 000	35 000
Places supplémentaires de poursuite des formations en études supérieures, en CAP, et BTS	2020-2021	26 500		26 500
Nouvelles places dans les internats d'excellence	2021-2022		200	200
Cordées de la réussite	2020-2021	200 000 <i>dont</i> 120 000	200 000 <i>dont</i> 120 000	200 000 / an

Plan de relance, volet cohésion - Jeunes

#1JEUNE1SOLUTION

ACCOMPAGNER LES JEUNES EN CONSTRUISANT DES PARCOURS SUR MESURE

Mesures	Période de mobilisation	Cible 2020	Cible 2021	Cible 2020 - 2021
Création de parcours d'insertion en Contrats d'Initiative Emploi (CIE)	2020-2021	10 000	50 000	60 000
Parcours d'insertion en Parcours d'accompagnement et compétences (PEC) supplémentaires destinés aux jeunes	2020-2021	20 000	80 000	100 000
Parcours en Insertion par l'Activité Economique destinés aux jeunes	2021		35 000	35 000
Accompagnement à la création d'entreprises	2021		15 000	15 000
Aide financière à la création d'entreprise (Cap'jeunes) à destination des Neet	2021		2 500	2 500
Aide financière à la création d'entreprise spécifique pour les jeunes des DOM (PU création)	2021	550	550	1 100
Parcours d'accompagnement supplémentaires en PACEA accompagnés par les missions locales	2020-2021	340 000	420 000 <i>dont + 80 000</i>	760 000 dont + 80 000
Parcours d'accompagnement supplémentaires en Garantie jeunes assurés par les missions locales	2020-2021	100 000	150 000 <i>dont + 50 000</i>	250 000 dont + 50 000
Parcours d'accompagnement intensif assurés par Pôle emploi	2020-2021	135 000 <i>dont + 35 000</i>	240 000 <i>dont +140 000</i>	375 000 dont + 175 000
Accompagnement des jeunes diplômés assurés par l'APEC	2020-2021	32 000 <i>dont + 10 000</i>	52 000 <i>dont + 30 000</i>	84 000 dont + 40 000
Accompagnement sur mesure avec le programme "SESAME" vers les métiers métiers du Sport et de l'animation	2021-2022	1000	2 500 <i>dont + 1500</i>	3 500 dont + 1 500